

ANNUAIRE
DE L'EHESS

Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2003

Annuaire 2001-2002

Sémantique des langues naturelles

Oswald Ducrot et Marion Carel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15905>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 678-681

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Oswald Ducrot et Marion Carel, « Sémantique des langues naturelles », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2003, mis en ligne le 15 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15905>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sémantique des langues naturelles

Oswald Ducrot et Marion Carel

Oswald Ducrot, *directeur d'études* et Marion Carel, *maître de conférences*

Articulateurs explicatifs et articulateurs oppositifs

- 1 LES premières séances ont été consacrées au rappel des options principales de la Théorie des blocs sémantiques et à l'indication des changements conceptuels introduits dans cette théorie depuis 2000. On a particulièrement insisté sur la différence entre l'aspect exprimé par une entité linguistique et les *enchaînements* évoqués par cette entité. Ces enchaînements évoqués constituent seulement une partie de l'ensemble d'enchaînements qu'est l'aspect. Deux entités différentes peuvent exprimer le même aspect mais évoquer des enchaînements différents, à l'intérieur de cet aspect. Les entités « Pierre a été prudent » et « Marie sera prudente » expriment ainsi le même aspect « danger DONC précaution » mais chacun n'évoque que des enchaînements où apparaissent son sujet grammatical et son temps verbal. De même, certains temps verbaux, comme le présent générique (« Jean est un homme prudent »), sélectionnent certaines réalisations particulières des connecteurs abstraits figurant dans les aspects. Par exemple, le dernier énoncé, à cause de son présent générique, sélectionne des enchaînements conditionnels du type « s'il y a du danger (ou « quand il y a du danger »), Jean prend des précautions ». On espère même pouvoir décrire certaines formes grammaticales de surface par le type d'enchaînements qu'elles sélectionnent à l'intérieur de l'aspect exprimé par l'énoncé où elles se trouvent – alors qu'il n'était pas possible de les décrire seulement en termes d'aspects.
- 2 C'est dans ce cadre qu'a été développée la distinction de deux types d'articulateurs : les articulateurs explicatifs, comme « par exemple », et les articulateurs oppositifs, comme « mais ». (On rappelle que nous distinguons les articulateurs des connecteurs. Les connecteurs constituent un enchaînement ; les articulateurs comparent deux enchaînements.) Il a été surtout question de l'articulateur oppositif « mais », particulièrement important pour nous dans la mesure où il a joué un rôle essentiel dans

les développements de la Théorie de l'argumentation dans la langue et que les versions techniques précédentes de cette théorie ne pouvaient cependant pas le décrire de manière satisfaisante.

- 3 Parmi les différents emplois de « mais », on s'est intéressé notamment à son emploi contrastif – celui par exemple que l'on trouve dans « l'examen était trop difficile : c'est vrai que Pierre a réussi mais Jean a raté ». Le but de notre explication était de prévoir à la fois que cet énoncé présente Pierre et Jean comme deux bons étudiants et qu'il est impossible de permuter les segments précédant et suivant le « mais » (on ne parvient pas à interpréter « l'examen était trop difficile : c'est vrai que Jean a raté mais Pierre a réussi »). Cet objectif nous a semblé possible à atteindre en décrivant ce « mais » comme reliant finalement trois énoncés. Dans l'exemple ci-dessus, les énoncés concernés par « mais » sont « Pierre a réussi », « Jean a raté », mais aussi « l'examen était trop difficile ». La relation établie par « mais » est la suivante. Le « mais » oblige à comprendre « Jean a raté » comme illustrant « l'examen était trop difficile » – et donc comme évoquant l'enchaînement « Jean est un bon étudiant pourtant il a raté ». Parallèlement, « Pierre a réussi » est interprété comme illustrant « l'examen n'était pas trop difficile », négation de « l'examen était trop difficile », et donc comme évoquant l'enchaînement « Pierre est un bon étudiant donc il a réussi ».

Introduction à la logique

- 4 UN premier objectif était de rendre des étudiants sans formation mathématique préalable capables de comprendre et d'utiliser les langages logiques élémentaires (calcul des propositions et calcul des prédicats). On a insisté d'autre part sur les problèmes rencontrés lorsqu'on traduit dans ces langages les énoncés de la langue ordinaire. Ces problèmes ont été présentés comme exemples des difficultés que suscite toute formalisation – qui suppose que l'on ait d'abord choisi une certaine façon de voir l'objet à formaliser, et qui, si elle permet d'expliciter certains aspects de cette façon de voir, ne saurait ni la confirmer ni l'infirmer. Pour rendre plus sensible ce rôle instrumental que nous donnons à la formalisation, nous avons présenté, chemin faisant, d'autres façons de voir et de formaliser l'objet logique, par exemple la « théorie de la supposition » des logiciens médiévaux (ancêtre, dit-on souvent, du calcul des prédicats), ou encore l'intuitionnisme de certains mathématiciens modernes.

La logique des mondes possibles

- 5 IL s'agissait d'introduire, à côté des opérateurs logiques classiques comme *et*, *si... alors*, *ne... pas*, les opérateurs modaux marquant la nécessité et la possibilité. Diverses définitions ont été étudiées, à l'intérieur des deux grandes approches logiques : l'approche sémantique, qui définit les opérateurs par la façon dont ils transforment la valeur de vérité des énoncés (sémantiques à deux valeurs, le vrai et le faux, sémantique à quatre valeurs de Lucasiewicz, sémantique des mondes possibles, de Kripke); l'approche syntaxique, qui définit les opérateurs par les inférences qu'ils permettent de tirer (axiomatiques de Lewis).
- 6 Ces définitions mathématiques ont été comparées à celles d'Aristote, Diodore Cronos et Leibniz. Enfin, dans une dernière partie, la sémantique de Kripke, d'abord introduite

pour rendre compte de la nécessité, a été réinterprétée pour caractériser des opérateurs comme *toujours*, *quelquefois*, et ainsi utilisée dans le cadre d'une logique temporelle.

Approche linguistique de quelques thèmes de philosophie logique

- 7 ON s'est intéressé à la question des descriptions définies, telle que la rencontre la « Logique de Port-Royal ». La question était de savoir comment une logique se développant dans la « voie des idées », expression de Leibniz, pouvait distinguer la description définie qui est sujet grammatical de « l'homme entra » du syntagme générique qui est sujet grammatical de « l'homme est un animal ». Cette question a été mise en parallèle avec la célèbre remarque d'Arnauld et Nicole selon qui les interprétations de « la doctrine de Jansénius est hérétique » et « la doctrine de Jansénius est une doctrine » sont de natures très différentes. L'interprétation de la première formule demanderait de savoir ce que son locuteur considère être la doctrine de Jansénius ; l'interprétation de la seconde demanderait seulement de comprendre le sens des mots.
- 8 Cet exposé a été complété par des indications sur les tentatives faites par Leibniz pour constituer lui-même une logique fidèle à la voie des idées et où les relations entre sujet et prédicat sont définies, non pas à partir des objets dénotés, mais à partir des concepts exprimés.

Publications

Marion Carel

- « Argumentation interne aux énoncés », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 11-12, 2002, p. 101-119 (trad. portugaise dans *Letras de hoje*, 129, Porto Alegre, 2002, p. 27-45).
- « Préparation » et « Préface » de *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 2002.

INDEX

Thèmes : Linguistique, sémantique